

Zoom sur les armoiries communales vaudoises

Les moissons du blé sont terminées, pourtant cette céréale reste présente toute l'année sur certaines armoiries. Le *Point CommUNE!*, en collaboration avec les Archives cantonales vaudoises, vous propose de découvrir, en couleurs et en patois, la signification de quelques blasons et sobriquets communaux.



Orges

BLASONNEMENT D'azur à trois épis d'orge d'or.

HISTOIRE Ce village fit autrefois partie de la grande communauté d'Orges, Longeville, La Mothe et Vugelles. En 1751, Jean-François Muller, coseigneur de La Mothe – petite terre détachée au Moyen Age de la seigneurie de Champvent – y acquit une série de droits féodaux procédés des sires de Champvent. Devenu commune par décret de 1849, Orges a adopté ses armoiries parlantes en 1904, à l'occasion de la pose de vitraux armoriés dans l'église restaurée de Giez.

SOBRIQUET
Lè Patte-rodze.



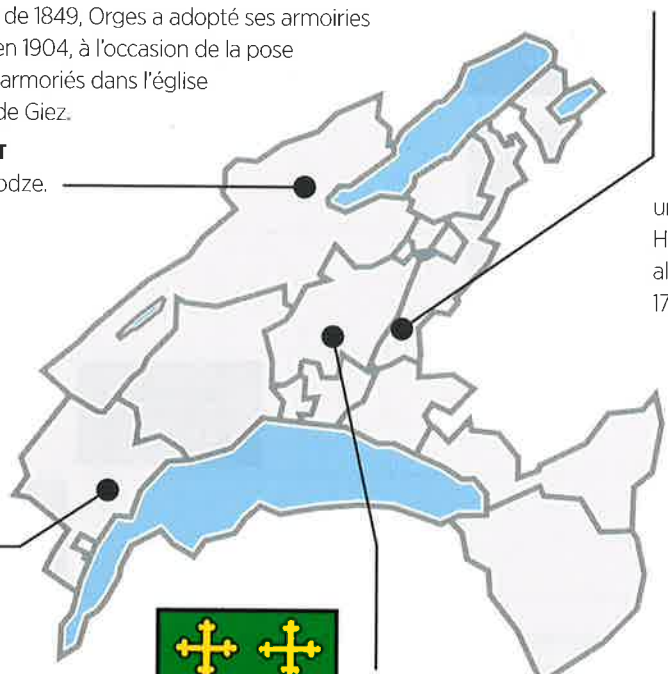
Vich

BLASONNEMENT

De gueules à la gerbe d'or, accostée de deux grappes de raisin du même.

HISTOIRE Située sur l'ancienne Vy d'Etraz, cette localité fut déjà habitée à l'époque romaine. En 1165, son église fut donnée à l'Abbaye de Bonmont, mais le village fit partie de la baronnie de Prangins durant des siècles. En 1928, la commune adopta des armoiries symbolisant l'agriculture et la viticulture, avec les émaux du bailliage de Bonmont.

NOM DES HABITANTS Les Vichois.



Hermenches

BLASONNEMENT

Tranché de gueules et de sinople, à la gerbe d'or brochante et sommée

d'une colombe d'argent.

HISTOIRE En 1641, leurs Excellences de Berne remirent au noble François Crousaz, seigneur de Corsy sur Lutry, une série de droitures féodales à Hermenches et ce village devint alors une petite seigneurie. De 1725 à la Révolution, cette terre fut propriété de la famille Constant. En 1919, la commune reprit pour ses armoiries nouvelles les émaux de Moudon, avec une gerbe symbolisant les travaux des champs et la colombe des Crousaz de Corsy.

SOBRIQUET Les Colombes.



Assens

BLASONNEMENT De sinople à la gerbe d'or accompagnée en chef de deux croix tréflées du même.

HISTOIRE Chef-lieu paroissial au Moyen Age, Assens fut englobé dans le bailliage mixte d'Echallens à la suite des guerres de Bourgogne. Au XVI^e siècle, Berne tenta d'y introduire la Réforme, mais se heurta à une forte opposition. En 1619 enfin, un arrangement instaura un régime mixte, avec une seule église pour les deux confessions, symbolisées par les deux croix dans les armoiries adoptées en 1930, où une gerbe évoque les travaux des champs. A la fin de l'année 2008, la commune a fusionné avec Malapalud pour donner naissance à la nouvelle commune d'Assens.

SOBRIQUET Lè Betatse, ce qui signifie en patois vaudois « besace » ou « sac à provisions » et, par extension, « les gros ventres ».